



COMMUNIQUE

Objet : signature de convention de partenariat entre l'UN-CHK et l'UCAK

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) et l'Université Cheikh Ahmadoul Khadim (UCAK) comptent officialiser leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat le **lundi 18 décembre 2023**, à partir de **11 heures** au sein de l'UCAK à Touba.

Cet accord de partenariat permettra aux deux institutions de coopérer sur des programmes de recherche, de l'enseignement supérieur scientifique et du développement économique, social et culturel.

L'UN-CHK salue cette collaboration qui va contribuer à la formation, à la promotion du numérique, à la mise en œuvre conjointe d'activités scientifiques et au partage de ressources pédagogiques.



Pr. Moussa LO